

Achats publics socialement responsables

31 mai 2016

Université Montpellier 1 AES – Amphithéâtre D001

Espace Richter – Av. Raymond Dugrand - Montpellier

9h00-16h30

La journée est animée par Patrick Loquet, Maître de conférences en droit et expert marchés publics et clauses sociales – Un buffet déjeunatoire est prévu sur place

Matin : Les achats publics socialement responsables

Accueil 9h

09h30-10h30 : présentation des nouvelles règles et procédures de la commande publique

Patrick Loquet, Maître de conférences en droit et expert marchés publics et clauses sociales

Les clauses sociales, les marchés réservés insertion, marché réservés handicap, marchés réservés ESS, la valorisation des achats auprès des entreprises locales, la clause diversité, les labels sociaux, le sourçage.....

La réforme de la commande publique donne un souffle nouveau à l'achat public socialement responsable. La palette d'outils est élargie, et s'articule en lien avec la loi ESS et notamment le statut d'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS). De nouveaux types de marchés sont possibles, permettant de favoriser l'emploi dans les quartiers en politique de la ville (QPV). Présentation des procédures, outils et enjeux pour les QPV Documents de référence : [ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015](#), et décret du 25 mars 2016 / [Loi Notre](#) et notamment son article 7 / [Loi ESS](#) et notamment son article 11.

10h30-10h45 : Echanges avec la salle

10h45-11h : pause

11-12h00 : Table ronde : Les acteurs de l'achat socialement responsable en Languedoc Roussillon ?

Témoignages et débats : Marlène Tirabi, Facilitateur Clauses sociales et Matthieu Bousquet, Chef de Projet PNRU2, Béziers Méditerranée, Didier Gosset, chargé de mission territorial ANRU, Laurent Rodrigues, chef d'entreprise d'insertion Cleaning Bio, Nadia Imbernon, chef de service commercial de l'Association Intermédiaire APIJE, Marc Peyroche, directeur du Pôle ressources politique de la ville et économie solidaire, Alès Agglomération.

Qui sont les acteurs de la politique de la ville concernés par l'achat responsable ? Comment les acteurs peuvent-ils se saisir de ces outils multiples ? Le facilitateur des clauses sociales, les acteurs de l'insertion, les structures labellisées ESS, les bailleurs sociaux, les donneurs d'ordre comme l'Etat ou les collectivités, mais aussi les entreprises sont concernés et peuvent se saisir des nouvelles opportunités.

12h00-12h30 : Echanges avec la salle

12h30-14h00 Pause déjeuner

Après-midi : La gestion des clauses sociales : bonnes pratiques

14h00-16h30 : Table ronde : Exemples de dispositifs de gestion des clauses sociales aux différentes échelles territoriales : les métropoles (Toulouse et Lyon), les départements (Pas de Calais)

Patrick Bernard, Responsable de Projet Clauses d'insertion, Toulouse Métropole Emploi, Julien Lepreux, Délégué Régional Rhône Alpes des facilitateurs clauses sociales, MDEF Lyon, Guillaume Manier, Chef Mission Accès et maintien dans l'emploi, Conseil Départemental du Pas de Calais.

Le rôle de facilitateur des clauses sociales peut évoluer vers une fonction plus stratégique de conseil à l'achat responsable en fonction des objectifs du donneur d'ordre. Par ailleurs, la multiplication des donneurs d'ordre à l'échelle d'un territoire nécessite une coordination territoriale afin de réduire le nombre d'interlocuteurs des entreprises. Quelles sont les bonnes pratiques en la matière ? A quelles échelles territoriales ? Quels enjeux pour les publics des QPV ? Pour le service public de l'emploi ? Pour les entreprises ?